

St Jean TROLIMON

- enquête au 12
- état des Biens

e au 12.

e au 12.

quis

le

al

lain.

riété.

est je

la Commune

de cette

ution de

a St. Jean trolimou le 20 pluviôse an 12.

Réponse a l'art. 8. des Questions
proposées par Messieurs Les grands
vicaires par leur Lettre du 9. pluviôse an 12.

il existe de plus dans la commune de St.
Jean trolimou outre l'Eglise Succursale une
chapelle nommée tronoan, dédiée a la
Sainte vierge.

de temps immémorial on y celebre l'office
divin a différentes époques.

elle est solidement bâtie, tres décentement
ornée, surmontée d'une belle voute.

elle est a la portée de plusieurs villages éloignés
de l'Eglise mere.

c'est la ressource et le secours que réclame le
peuple dans les calamités publiques.

elle avoit d'abord été vendue a un particulier
de Quimpel (Le citoyen Barroer impitoyable)
La commune la retirée et réacquise du dit Citoyen.

elle en réclame la conservation et la propriété.

Léon deffervet de
St. Jean trolimou

Certifié véritablement
rédigé au nom de la Commune
La conservation de cette
Chapelle

and se voir adjoint faisant les fonctions de
Maire

Commune de St. Jean Froilimon

47

Réponse aux questions proposées par
Messieurs Les vicaires généraux du diocèse
de Quimper aux curés et desservants du dit
Diocèse par Leur Lettre en date du 9 pluviose
an. 12. (30 Janvier 1804).

- 1^o Le patron de cette Eglise Succursale est Saint
Jean Baptiste.
- 2^o La population est de Sixcent trente et quelques
individus, Le nombre des communicants est de deux
cent vingt et un.
- 3^o un Seul prêtre Suffit pour la desserte. Deux ne
pourroient y vivre.
- 4^o Le vicaire désigné par M^r L. Evêque, c'est moi.
- 5^o Je ne sollicite aucun prêtre, Je ne suis pas en état
de le nourrir.
- 6^o Mon nom est Loëdon, mes prénoms (Jerome marie)
Le lieu de ma naissance est Quimper. L'année de
ma naissance est mil sept cent trente sept Le quinze
février, J'ai été promu au sacerdoce en mil sept cent
soixante trois à l'ordination de prêtre. Comme je n'ai
aucun prêtre dans ma Commune Je n'ai aucun renseignement
à donner à cet égard.
- 7^o cela regarde Messieurs Les curés
- 8^o Voici la piece séparée, et certifiée par le Maire.
- 9^o il n'y a point de chapelles domestiques dans cette
Commune: il y a cependant dans le bourg un tres petit
oratoire dédié à N. D. de pitié que Je désirerois que l'on
conservât par la raison que le peuple y a une tres grande
confiance.
Je ne réponds rien à l'article 3. de la Lettre. cela regarde
Messieurs Les curés. J'ai offert à Monsieur L'Evêque Les
foibles restes de mes travaux dans la carrière de la prédication.
S'il agré^{après Je} mes Services, Je crois que Je puis faire encore quelque
bien en ville ou en la campagne.

A St. Jean Froilimon Le 8 février 1804.

Loëdon dess^t.
de St. Jean Froilimon

Etat des Revenus et des Charges de la Fabrique de St Jean Baptiste, Canton de Saint Sulpice. 1.

Revenus de la paroisse	Revenus des maisons	Produit annuel	Ventes volées	Ventes par legs et donations	Charges	Revenu net	Observations
St Jean Baptiste: quatre d'argent, quatre d'huile, une d'orge.	vingt	Cinquante d'argent	vingt	vingt	vingt	Cinquante d'argent	il n'y a rien de plus d'argent, c'est tout ce qu'il y a de fondation.

Remarque: 1.